Adapei Charente

RAPPORT ANNUEL 2023

ASSEMBLEE GENERALE 2024

SOMMAIRE

05 L'édito

10 Les administrateurs et administratrices

11 La direction générale

12 Les avancées marquantes et les perspectives

14 Les ressources humaines

18 Le pôle Enfance

22 Le pôle Habitats et Vie Sociale

26 Le pôle Travail Adapté

29 L'Action Associative

30 Note d'orientation

HISTORIQUE

4 mamans se sont réunies pour accompagner les enfants en situation de handicap

Mesdames BOURBON, SAINT-JEAN, VIDAUD, DELIVERTOUX

1962

permettant la création de l'ADAPEI Charente le 05 avril 1962 (Loi 1901).

En 1964, le premier établissement est créé.

L'association a très vite été affiliée à l'UNAPEI, ce qui lui garantit la reconnaissance d'utilité publique.

Aujourd'hui, l'ADAPEI Charente accompagne plus de **1200 personnes** en situation de handicap et gère **32 établissements** et services grâce au concours de **650 salariés**.

EDITO

Réussir ensemble la « transition inclusive » : un véritable défi qui continue à nous engager tous !

« La Transition inclusive doit permettre d'accéder à une société qui garantit le respect des droits, la liberté des choix et l'égalité des voix »

Cette année encore, nous sommes loin du compte même si nous continuons à avancer. Pourquoi ce constat ? Nous savons que, pour atteindre cette société « idéale », il faut changer en profondeur les mentalités et les comportements individuels tout autant que les nombreux systèmes qui organisent notre société. Il faut se donner les moyens de réussir ! Pour que cela fonctionne, la société française, l'école, les entreprises, doivent aussi se transformer. L'inclusion, l'accès aux droits et à la citoyenneté sont désormais incontournables. Nous ne pouvons et surtout ne voulons pas revenir en arrière. D'aucuns pourraient avoir la tentation de penser que cette transformation à marche forcée a pour objectif à moyen ou long terme de fermer les établissements ou à libéraliser le secteur comme cela a été fait chez certains pays voisins. Mais, Il parait difficile d'utiliser cette transformation pour désengager l'état, réduire les dépenses et mettre en très grande difficulté les 6200 établissements médico-sociaux spécialisés dans l'accompagnement de quelques 510 600 personnes accompagnées. Il semble plus raisonnable de penser qu'il s'agisse plutôt de développer rapidement des services alternatifs centrés sur les besoins individuels des personnes.

Où en est l'ADAPEI Charente en 2023 ?

En 2023, sans optimisme marqué mais aussi sans résignation, nous avons choisi de nous mobiliser pour accompagner la mise en œuvre du plan ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail) malgré les incertitudes qui continuent à peser sur l'accompagnement par l'Etat, en particulier sur le plan financier. Cette réforme vise à rapprocher les droits des travailleurs d'ESAT de ceux des salariés de droit privé. La question de l'autodétermination est un axe majeur de cette réforme et nous avons choisi de le porter collectivement. Nous avons exploité la triple expertise « Personnes accompagnées, professionnels et parents » en commissions pour remodeler les Conseils de vie sociale (CVS). Les anciens Elus accompagnés par les équipes éducatives se sont fortement engagés pour expliquer l'importance de cette instance à leurs Pairs. Sensibilisation réussie puisque les candidatures ont été nombreuses.

La mobilisation des Parents pour participer à cette instance a été plus difficile, la crise Covid ayant mis à mal les moments de rencontre entre Aidants. Nous avons relancé les réunions de familles préalables aux CVS mais elles demeurent encore un peu » balbutiantes » sur certains de nos sites.

Nous essayons d'accentuer le lien avec les familles, par exemple par des solutions de répit (4 places polyhandicap, handicap rare en cours de concrétisation), par des actions de soutien aux aidants avec le déploiement de plateformes de services tels que le PCPE (Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées), la communauté 360… par le choix d'instaurer un appui administratif « ADAPEI » destiné aux personnes accompagnées mais aussi aux Aidants. Il a pour objectif de simplifier les relations de chacun avec les nombreux services Publics et la complexité administrative liée au Handicap.

L'ADAPEI est une association parentale et de nombreux parents sont bénévoles au sein du Conseil d'administration, de l'Action associative et commissions diverses. Je tiens à les remercier pour leur engagement envers les personnes accompagnées et l'association.

L'autodétermination et le Pôle Enfance ?

Les IME (Instituts Médico-Éducatifs) ont pour mission de « mettre en place des projets individualisés visant à favoriser le développement, l'éducation, la socialisation et l'autonomie des usagers, tout en favorisant leur inclusion sociale et scolaire ». Depuis 20 ans, nous avons la volonté de proposer aux enfants qui le peuvent une scolarité spécialisée en milieu ordinaire. Nous avons, grâce au partenariat avec l'Education Nationale et les Mairies, des dispositifs inclusifs qui sont exemplaires que ce soit à Confolens ou à Soyaux. Pouvons-nous nous contenter de cette situation ? Non, encore trop d'enfants sont scolarisés avec un niveau horaire insuffisant ! Non, les enfants scolarisés ne sont pas encore pris en compte dans les effectifs scolaires ! Non, les listes d'attente sont encore trop longues !

Et qu'en est-il du Pôle HVS (Habitats et Vie Sociale) en 2023 ?

2023 a été une année de réorganisation du Pôle mais les activités et partenariats n'ont pas pour autant manqué avec, comme objectif, l'ouverture vers le monde dit « ordinaire », comme : l'ouverture d'une épicerie-bungalow, face à la résidence, à Abzac. Elle favorise les rencontres entre habitants et résidents. Autre exemple : un échange européen avec séjour en Espagne pour quelques résidents de Mosaïque… et une multitudes d'autres concrétisations, trop longues à énumérer ! Par ailleurs, nous poursuivons notre politique « Travaux » avec la rénovation des bâtiments : les Côtes à Saint-Claud, l'extension de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Le Lagon à Soyaux…

Un axe majeur de nos réflexions est centré sur l'Habitat Inclusif et le SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) car chacun doit pouvoir choisir son lieu de vie ! Actuellement, Habitat inclusif et SAVS sont concentrés sur le Grand Angoulême et la municipalité de Chalais et Saint-Claud. Les locataires éprouvent ainsi le « vivre ensemble » tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté. Nous sommes également attentifs à la prise en compte du vieillissement avec la préparation à l'avancée en âge et au changement de statut travailleur/non travailleur et d'habitat pour mieux accompagner les transitions.

Les « Ressources Humaines » victimes du manque d'attractivité du secteur !

La transformation très rapide dans laquelle nous sommes engagés, l'évolution du public accueilli nécessitent de nos équipes une capacité à répondre aux besoins, à inventer de nouvelles solutions, à agir avec d'autres pour le bien de celles et ceux que nous accompagnons. Il est évident que les turbulences liées aux revalorisations salariales excluant 20 % de nos salariés ont été un obstacle considérable à la Bienveillance que nous recherchons dans les relations humaines au sein de notre Association. Nous avons, bien sûr, soutenu nos salariés dans leurs revendications et dénoncé, localement et nationalement, l'insuffisance de moyens attribués aux politiques de solidarité.

Un accompagnement de qualité va de pair avec le salaire et des conditions de travail corrects. 150 000 postes sont à pourvoir d'ici 2025 mais même si les métiers proposés par le secteur ont du sens, le salaire et les conditions de travail difficiles sont aujourd'hui les principales raisons qui freinent les Français à se lancer dans ces métiers pourtant vitaux.

Alors, nous avons recherché, au-delà du salaire, comment valoriser voire élargir les compétences des salariés, tout en prévenant l'usure professionnelle.

Cette réflexion a abouti sur l'idée de création d'un centre de formation qui devrait permettre de proposer aux professionnels et travailleurs des formations adaptées aux spécificités de l'ADAPEI Charente. Nous espérons qu'il pourra également s'inscrire comme acteur dans le champ du Handicap sur le Territoire. La phase « réflexion » est terminée, la mise en œuvre peut débuter ! 1ère étape, fruit d'une concertation au sein de nos ESAT (Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail), le choix de son nom : P.E.T.R.A, *Savoirs & Compétences* (Professionnalisation et Evolution pour Tous grâce à une Reconnaissance par l'Apprentissage). Merci aux groupes de réflexion de nos ESAT !

2023 ne peut se cantonner aux quelques exemples énoncés ci-dessus car les actions ont été très nombreuses. Nous pouvons encore souligner par exemple notre présence associative auprès de toutes les instances du champ du Handicap comme des représentations à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), au GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale), à la CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), au GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), au centre hospitalier Camille Claudel…. Mais aussi une sensibilisation des acteurs économiques et politique au « devoir » de solidarité vis-à-vis des plus vulnérables.

Les défis à relever sont encore nombreux. Nous ne manquons ni d'énergie ni de capacité d'innovation pour continuer à y répondre. Notre détermination est toujours la même pour accompagner au mieux les personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie.

Nous continuerons à militer pour une mise en œuvre effective des droits des personnes et de leurs familles. Nous ne voulons pas d'inclusion au rabais, nous voulons des mesures d'envergure avec des financements à la hauteur de nos attentes à tous !

Nos responsabilités en tant que « gestionnaires » d'établissements médico-sociaux ne doivent pas amoindrir la portée de nos revendications. Nous nous battons pour un juste droit !

ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT

LE BUREAU

LES COMMISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PARENTS BÉNÉVOLES

PROCHES AIDANTS

LES PROFESSIONNELS ENCADRANTS

Adapei Charente

TRAVAIL ADAPTÉ

ENFANCE

HABITATS ET VIE SOCIALE

LES ACTEURS DU TERRITOIRE

COLLECTIVITÉS DÉPARTEMENTALES

ENTREPRISES

AGENCES RÉGIONALES DE LA SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AUTRES ASSOCIATIONS

ORGANIGRAMME

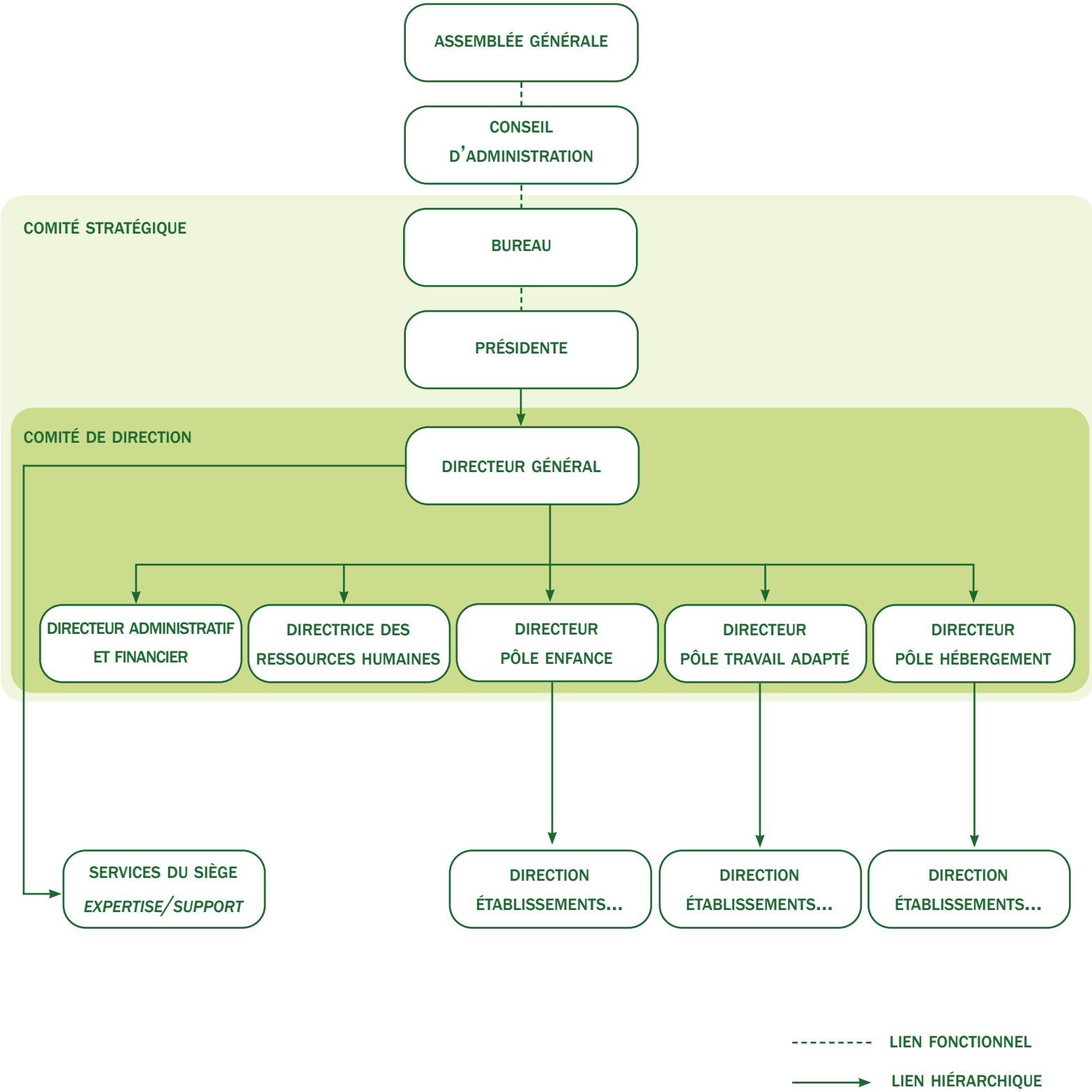

LES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

LES MEMBRES DU BUREAU

- **Présidente** - Chantal ETIENNE
- **Vice-président** - Jean-Paul MERCHIER
- **Trésorier** - Jean-Claude MOUREY
- **Trésorier adjoint** - Frédéric LAUGEAY
- **Secrétaire** - Olivier BOISSONOT
- **Secrétaire adjoint** - Yves CAZAUX

LES RÉFÉRENTS

- **Référent pôle travail adapté** - Joël CHEVOLEAU
- **Référent pôle enfance** - Didier BERTRAND
- **Référent pôle habitats et vie sociale** - Patrick MARTINI
- **Déléguée à l'Action associative** - Marie-Ange LEBLANC

- Sylvie BUISSON
- Monique DUPONT-CUISINIER
- Annick DUPUIS
- Didier GESSON
- Jeanine LAGARDE
- Brigitte GUINGAL
- Albert MARTIN
- Jaqueline MOHABEER
- Valérie TALBOT
- Sabrina MACOUIN (personne acccompagnée)

LES ASPIRANTS

- Sabrina DAHMANI (personne accompagnée)
- Marie PARINET
- Daniel DURAND

LES BIENFAITEURS

- Jean-Luc EXCOUSSEAU (M.G.E.N)
- Claude BELLIN (Harmonie Fonction Publique)
- Alain BARRAUD (M.G.P.T.T)
- Blandine FARREL (Autisme France)

DIRECTION GÉNÉRALE

UNE ORGANISATION PAR PÔLE

TRAVAIL ADAPTE
Jean-Claude SOULET

ENFANCE
Sébastien MOTARD

HABITATS ET VIE SOCIALE
Gaëtan DUBRULLE

LE SIÈGE SOCIAL : 8 UNITES FONCTIONNELLES AU SERVICE DE L'ORGANISATION

Direction des ressources humaines
Vanessa THUILLIER

Direction administrative et financière
Florent POBEL

Communication
Marie-Flore BURGUET

Systèmes d'informations
Sandrine DEBROSSE

Hygiène, sécurité et conditions de travail
Virginie TALBOT

Achats, immobilier
Thomas RAULT

Qualité
Géraldine OBIN

Sport et loisirs
Xavier LEGER

LES AVANCEES MARQUANTES DE 2023

Communauté 360
Mise en œuvre d'un nouveau service multi-partenarial, destiné à apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap et à leurs familles.

Appel à manifestation d'intérêt - Accueil de répit
Candidature à un appel à manifestation d'intérêt proposant d'étendre les possibilités d'accueil de répit proposées aux parents d'enfants polyhandicapés, malheureusement infructueuse.

Appel à projet – SAMSAH Autisme
Candidature à un appel à projet, destinée à développer les possibilités d'accompagnement de la Résidence Mosaïque, au travers d'un élargissement de ses services, finalement écartée.

Première campagne d'évaluation
Evaluation de la Résidence des 1001 Couleurs, sur la base du nouveau référentiel, sanctionnée par l'obtention de résultats très favorables.

Soutien au Pôle Travail Adapté
Appui au pôle et aux établissements, impactés par une vacance prolongée de la fonction de direction de pôle. Recrutement d'un nouveau directeur de pôle.

Diagnostic des établissements du Pôle Habitats et Vie Sociale (HVS)
Approfondissement des études conduites auprès des établissements du pôle, préliminaire à l'élaboration d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Département.

Refonte du Pôle HVS
Elargissement du modèle d'organisation en complexes, avec la création du Complexe Nord-Ouest Charente ou NOC. Recrutement d'un nouveau directeur de pôle.

Maintien et évolution de la fonction financière en l'absence de DAF
Sollicitation d'une mission de transition, visant à appuyer le service et les établissements durant la période d'indisponibilité du DAF, mais également à faire évoluer la fonction et les processus associés.

Négociations collectives
Projet d'accord de branche sur les classifications et les rémunérations, et intensification desnégociations en faveur d'une nouvelle Convention Collective Unique.

Installation des nouvelles instances représentatives du personnel
Positionnement et accompagnement des nouveaux représentants du personnel (CSE, CSSCT, RP…) à la suite des élections professionnelles de 2022

Stabilisation COORHEA
Consolidation des conditions de collaboration avec notre nouvelle coopérative d'emploi temporaire solidaire.

Projet de création d'un centre de formation
Initiation d'un travail collaboratif visant à assurer la création par l'association d'un Centre de Formation professionnelle.

Renforcement de la fonction communication
Réorganisation du service communication, destinée à obtenir une spécialisation plus marquée sur la fonction, en le libérant de certaines missions administratives.

Mutualisation des contrats de maintenance
Elaboration d'un contrat de maintenance unique, confié à la Société Hervé Thermique, dans la continuité de la rationalisation de la fonction achat conduite par l'association.

Constitution d'ECOH
Déploiement de l'« Entente Charentaise des Opérateurs du Handicap », réunissant les associations à but non lucratif du département œuvrant dans le champ du handicap.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

CPOM du Pôle HVS
Initiation des négociations avec le Conseil Départemental, en vue de l'établissement d'un CPOM pour les établissements, destinés à assurer un financement par dotation globale.

Développement de l'offre d'Habitat Inclusif
Lancement de projets complémentaires sur de nouveaux territoires (Terres de Haute Charente, Ruffec, Chalais).

Elargissement des droits des travailleurs d'ESAT
Déploiement des nouvelles instances de représentation des travailleurs d'ESAT, et mise en place d'une couverture santé collective financée en partie par l'association.

Projet de constitution d'un fonds de dotation
Volonté de création d'un fonds de dotation destiné à favoriser la collecte de fonds et la promotion de services complémentaires au profit des personnes accompagnées.

Reconsidération de la doctrine financière
Questionnement des modalités de financement et de valorisation des immobilisation détenues par l'association.

Réinterrogation du modèle de restauration et renouvellement des contrats
Préparation et initiation d'une consultation en faveur du renouvellement des contrats de restauration.

Projet de restauration Sud-Charente
Lancement d'un chantier de refonte du modèle de restauration des établissements du Sud-Charente, axé sur le positionnement d'une nouvelle cuisine au sein de l'ESAT d'Yviers.

Projet immobilier Sud-Charente
Réflexion à conduire en vue de la modernisation de la résidence Sainte-Marie et de son éventuel redéploiement.

Centre de formation
Opérationnalisation et certification de PETRA, le Centre de formation professionnelle porté par l'ADAPEI Charente.

Kit d'intégration RH
Développement d'outils destinés à faciliter l'intégration des nouveaux embauchés et soutenir la culture d'entreprise de l'ADAPEI Charente.

Revalorisations salariales et projet conventionnel
Projection d'une reprise des négociations de branche, en faveur de l'application de revalorisations salariales, et de la perspective d'avènement d'une nouvelle Convention Collective.

Evaluations externes
Poursuite de la démarche d'évaluation externe des établissements et services sur la base du référentiel HAS.

Programme ESMS Numérique
Elargissement du collectif initié par l'ADAPEI Charente et poursuite des projets conduits en faveur de l'utilisation du logiciel de gestion du dossier de l'usager et des outils numériques associés.

RESSOURCES HUMAINES

Les **effectifs de l'association** sont en légère augmentation (+1.32%) en Equivalent Temp Plein (ETP) par rapport à 2022 (642.91ETP au 31/12/2023 contre 634.54 au 31/12/2022).

Le Pôle Habitats et Vie Sociale représente 44 % des effectifs soit 282.18 ETP au 31 décembre 2023. Le **Pôle Travail Adapté** compte 188,54 ETP et le **Pôle Enfance** 171.19 ETP.

LES AVANCEES MARQUANTES DE 2023

P.E.T.R.A : Organisme de Formation interne. Modélisation des aspects financiers, techniques et humains pour un lancement officiel au 1er janvier 2024.

Entretiens professionnels : Organisation d'atelier dans chaque établissement : présentation des outils et du process de réalisation des entretiens professionnels.

Plan de de développement des compétences : 23 105 heures de formation ont été dispensées en 2023 à travers 41 thématiques de formation.

Memento RH : Une base de données à destination des directions et des salariés sur l'intranet pour une meilleure lisibilité de notre convention, accords, règlements et usages.

Santé, sécurité, conditions de travail : Déploiement d'un nouvel outil de prévention des risques professionnels G2P. Mise en place d'un manuel de gestion de crise en collaboration avec le service qualité. Structuration d'une politique de prévention des violences internes au travail.

Marque employeur: Participation aux forums de l'emploi et à une prestation collective d'échanges autour des problématiques RH. Diffusion d'un kit d'intégration à destination des nouveaux salariés.

LES PERSPECTIVES POUR 2024

Enjeux santé et qualité de vie au travail
Mobilisation du dispositif Haut Degré de Solidarité : diagnostic des troubles musculo squelettique à la MAS de Soyaux et accompagnement de l'organisation à une démarche plus globale de prévention de la santé au travail. Mise en place d'actions de formation sur la prévention de l'usure professionnelle.

Soutien des salariés en difficultés financières
Mobilisation et communication concernant les aides financières disponibles pour les salariés reconnus travailleurs handicapés, atteints d'une affection de longue durée ou en situation de fragilité financière.

Marque employeur, Attractivité des métiers
Organisation de journées portes ouvertes, job dating ou encore présentation de l'association auprès des professionnels de France Travail. Refonte des fiches de fonction du Pôle Habitats et Vie Sociale.

P.E.T.R.A : Organisme de Formation interne
Engagement dans une démarche qualité de certification « QUALIOPI », recrutement des animateurs de formation, formation à la certification de formateur, organisation des premières actions de formation à destination des travailleurs d'ESAT et des professionnels.

Réunion d'information sur les retraites
Organisation de réunions d'information sur la retraite en réponse à la récente réforme.

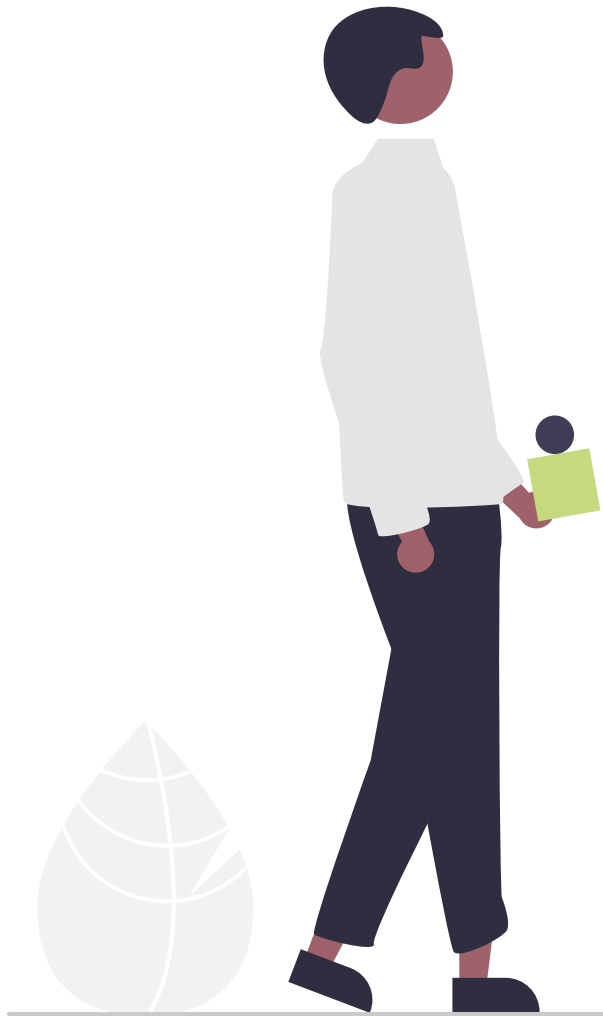

PÔLE ENFANCE

CPOM

Le CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) du pôle enfance, effectif depuis le 1er Janvier 2022 a vécu sa deuxième année d'exercice. Les objectifs pluriannuels définis dans ce CPOM ont été poursuivis par les établissements, services et plateformes du pôle enfance. Les dialogues de gestion réalisés au cours de l'année avec l'ARS ont pu confirmer la bonne avancée des cinq fiches actions dans les domaines du virage inclusif, de l'accompagnement spécifique des enfants TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) et polyhandicapés, de la réponse aux situations complexes et la démarche qualité.

Cette année 2023 a vu les organisations des structures de l'enfance se stabiliser, notamment concernant les postes d'encadrement. Une stabilité globale des équipes éducatives, thérapeutiques, pédagogiques et soignantes qui a su impulser une dynamique positive d'accompagnement, teintée d'innovation et d'engagement.

Ce sont plus de 650 enfants, adolescents et jeunes adultes qui ont été accompagnés au cours de l'année 2023 par une structure ou un service du pôle enfance.

TRANSFORMATION DE L'OFFRE ET VIRAGE INCLUSIF

Un peu plus de 110 enfants ont été accompagnés au cours de l'année 2023 à l'IME de Soyaux. 66 enfants sont accueillis au sein de l'établissement. L'IME Les Rochers affiche une vraie volonté de proposer, aux enfants qui le peuvent, une scolarité spécialisée en milieu ordinaire.

A ce jour, grâce au partenariat avec l'éducation nationale et les mairies, nous disposons de 5 dispositifs actifs via des UEE (Unités d'enseignement externalisée) au sein d'une école maternelle, de deux écoles primaires, d'un collège et d'un lycée professionnel. Ces cinq unités d'enseignement témoignent de la dynamique d'inclusion de l'IME de Soyaux, qui a accompagné en 2023 plus de 45 jeunes dans ces dispositifs inclusifs.

L'IME Andrée Delivertoux de Confolens a accueilli 46 jeunes en 2023. 18 jeunes étaient rattachés à un dispositif inclusif au sein d'une UEE à l'école primaire et au collège de Confolens et 28 sur l'IME. Des jeunes adultes, en amendement Creton ont pu trouver en 2023 des solutions d'orientation, permettant de nouvelles admissions notamment de jeunes en situation complexe issus des GOS (groupe opérationnel de synthèse) en attente de solutions depuis plusieurs années...

Cette proportion de 40 % d'accompagnement en dispositif inclusif et 60 % au sein de l'IME, répond aux objectifs du CPOM et aux attentes des pouvoirs publics en terme de transformation de l'offre.

VERS UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-EDUCATIF

Comme nous avons pu le préciser dans le CPOM 2022-2026, nous envisageons de faire évoluer notre fonctionnement en Dispositif d'Accompagnement Médicoéducatif. Ce modèle, qui n'est toujours pas défini par une circulaire, pourrait être mis en place à titre expérimental, en accord avec la délégation départementale de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Afin de simplifier les modalités administratives et comptables, il réunirait dans un premier temps les entités IME et SESSAD inclusif (Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile) pour créer deux DAME (Dispositif d'Accompagnement Médico Éducatif) territoriaux, l'un pour le grand Angoulême, l'autre pour le Confolentais.

Dans cette même dynamique, nous avons initié de nouveaux modes d'accompagnement, associant le SESSAD et l'IME pour une meilleure réponse aux situations complexes.

DEVELOPPEMENT DES PLATEFORMES

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) pour les enfants présentant des troubles du neurodéveloppement est en fonctionnement depuis Janvier 2022. L'activité de cette plateforme, rattachée au Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), n'a cessé de croître depuis son ouverture, pour atteindre 80 dossiers suivis à la fin 2023. La file active pourrait doubler en 2024, nécessitant un renfort de l'équipe pour faire face à cette forte demande.

La Plateforme de coordination et de prestations externalisées (PCPE) est maintenant bien installée et repérée sur le territoire. Elle vient répondre à des besoins essentiels pour les situations d'enfants et adultes TSA ou sans solution.

La communauté 360, quant à elle, est ouverte depuis Janvier 2023. Elle s'est attachée à construire les bases de son fonctionnement avec les co-porteurs que sont le Dispositifs d'Appui à la Coordination - Plateformes Territoriales d'Appui (DAC-PTA), l'Espace d'Insertion en Région de Cognac (EIRC), l'APEC (Agir pour la Protection l'Education et la Citoyenneté) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La plateforme téléphonique (numéro vert : 0800 360 360) est maintenant en service, et vient répondre aux demandes des usagers, proches aidants pour toutes leurs demandes d'information et de soutien.

DES PROJETS A CONCRETISER ET DES PROJETS A DEVELOPPER

L'accueil de répit pour les enfants et adolescents polyhandicapés est un projet important que nous avons inscrit dans le CPOM 2022-2026. Les travaux entamés sur le site de la **MAS à Soyaux** ont débuté mais ont dû être interrompus en raison des conditions météorologiques désastreuses, rendant le terrain impraticable. Nous pouvons espérer une concrétisation de ce projet, tant attendu par les enfants et leurs familles, sur l'année 2025.

L'**IME de Confolens** a été sélectionné pour porter le projet phare de l'IME dans l'école. Ce projet, soutenu par l'ARS et l'éducation nationale, sera l'occasion de valoriser un bâtiment, situé entre l'école primaire et le collège pour devenir un pôle inclusif, permettant de réunir et mutualiser dans un lieu unique les intervenants du médico-social au plus près des lieux de scolarisation et des jeunes en inclusion.

Des perspectives de renforcement des actions de diagnostic et de prise en charge précoce, pourraient permettre au **CAMSP** d'augmenter ses capacités de suivi, notamment dans le domaine de la néonatalité. L'opportunité annoncée de création de places de SESSAD TSA permettrait de répondre à une liste d'attente de plus en plus conséquente sur le grand Angoulême. Enfin, des financements spécifiques pourraient être proposés pour la mise en place d'une UEE polyhandicap dont pourrait bénéficier l'EEAP de Soyaux.

Le pôle enfance s'attachera à défendre en 2024 ces projets d'envergure.

PÔLE HABITATS ET VIE SOCIALE

Le pôle Habitats et Vie Sociale présente encore cette année un résultat comptable négatif (-251 525 €) mais en nette amélioration par rapport à 2022.

Pour contrer ces déficits, depuis fin 2022, nous avons initié un travail de diagnostic des besoins. Le but de ce travail : proposer un rebasage en fonction des besoins réels sur chaque établissement ou complexe en vue de la signature d'un **CPOM 2025-2029** (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec le Conseil Départemental de la Charente.

Le CPOM, un enjeu majeur pour les années à venir

Le CPOM, c'est un contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires, basé sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale. Il s'agit en fait d'un contrat de financement de 5 ans entre les établissements du pôle HVS (hors MAS) et le CD16.

Les négociations sont en cours et celui-ci devrait être signé début 2025 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2025.

2023, une année de changement

Jean-Claude SOULET a pris début Septembre la direction du **pôle Travail Adapté** et Gaëtan DUBRULLE l'a remplacé à la direction du **pôle HVS** au 1er Octobre 2023.

Parallèlement, s'est constitué le **complexe Nord-Ouest Charente** comprenant le rapprochement de l'établissement de Ruffec (MOSAIQUE) et de Rouillac (LA GACHERE). Une nouvelle équipe de Direction a alors été mise en place avec Céline LASSERE et Sandrine VILLALA.

Sur le **Nord Est Charente** (Résidence LES COTES à Saint-Claud et LES 1001 COULEURS à Abzac), les postes laissés libres par Céline LASSERRE et Corinne BESSAC ont permis la mise en place d'une nouvelle équipe de Direction, avec la nomination des 2 chefs de Service (Jean-François FONTANGES et Pierre-Antoine BORDAS) au poste de Directeur et Directeur Adjoint.

Des commissions de réflexion…

Le groupe « Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle » (VRAS), constitué des professionnels référents sur les établissements continue de se réunir régulièrement. Mme LASSAGNE, Psychothérapeute et sexologue anime des séances auprès des professionnels référents afin de les soutenir dans l'animation des ateliers qu'ils mettent en place avec les personnes accompagnées.

L'avenir des personnes Handicapées vieillissantes est une question cruciale. Il est en effet important aujourd'hui de se poser cette question de l'Avenir de ces personnes. C'est dans cette optique que la commission Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) se réunit afin de trouver des idées, des solutions à cette problématique.

Constituée d'administrateurs, de professionnels du pôle Habitats & Vie Sociale et du pôle Travail Adapté cette commission s'est réunie à deux reprises sur le 1er semestre 2023. Malheureusement les réponses concrètes se sont pas faciles à inventer et 2024 se devra d'être plus incisive.

Une charte de « bientraitance » à destination des professionnels a été élaborée et permet de mettre en avant les droits des personnes accompagnées et donc les « bonnes conduites » à tenir. La charte a été traduite en version FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Celle-ci a été validée en Conseil d'administration le 11 décembre 2023.

2024 verra la création d'une fiche de mission « Référent Bientraitance » dont chaque établissement est pourvu.

Début du cycle des Evaluations des établissements et services médico-sociaux (ESMS)

L'évaluation médico-sociale, obligation légale, est un outil pour l'entrée dans la démarche qualité des ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux).

Au-delà des obligations légales, la procédure d'évaluation constitue une formidable opportunité d'accompagner les structures dans la promotion de la culture d'amélioration continue de la qualité en faveur des usagers.

Accompagné dans la préparation par Géraldine OBIN, responsable Qualité au sein de l'ADAPEI, 4 établissements ont été évalués en 2023. (Les 1001 COLEURS à Abzac en juin, le SAJ LES ROCHERS à Soyaux et LA GACHERE à Rouillac en Octobre, MOSAIQUE à Ruffec en Novembre).

Les évaluations se poursuivront en 2024 pour les autres établissements.

Des perspectives et des projets à développer

Plébiscitée par le ministère, l'inclusion dans la société est un axe majeur. Nous continuerons d'œuvrer pour la mise en place de ce mode d'Habitats qui répond à bon nombre de personnes sur le territoire. Des projets sont déjà enclenchés sur Chalais et des contacts sont en cours sur le territoire du Nord Est (Chasseneuil, Roumazières et Saint-Claud). D'autres projets pourraient voir le jour mais à horizon plus lointain (Ruffec, Rouillac) .

En lien avec les 50 000 solutions, annoncées par la Conférence Nationale du Handicap (CNH) en fin d'année 2023, le travail dans le cadre du CPOM pourrait nous amener à réorganiser le pôle HVS, notamment sur le territoire du Sud Charente Les travaux sur la résidence Les Côtes devraient être finalisés en septembre 2024.

Enfin, le bâtiment d'accueil de répit (2 places) pour les personnes reconnues « Handicap Rare » sur le site de la MAS LE LAGON devrait ouvrir ses portes sur le 1er semestre 2025.

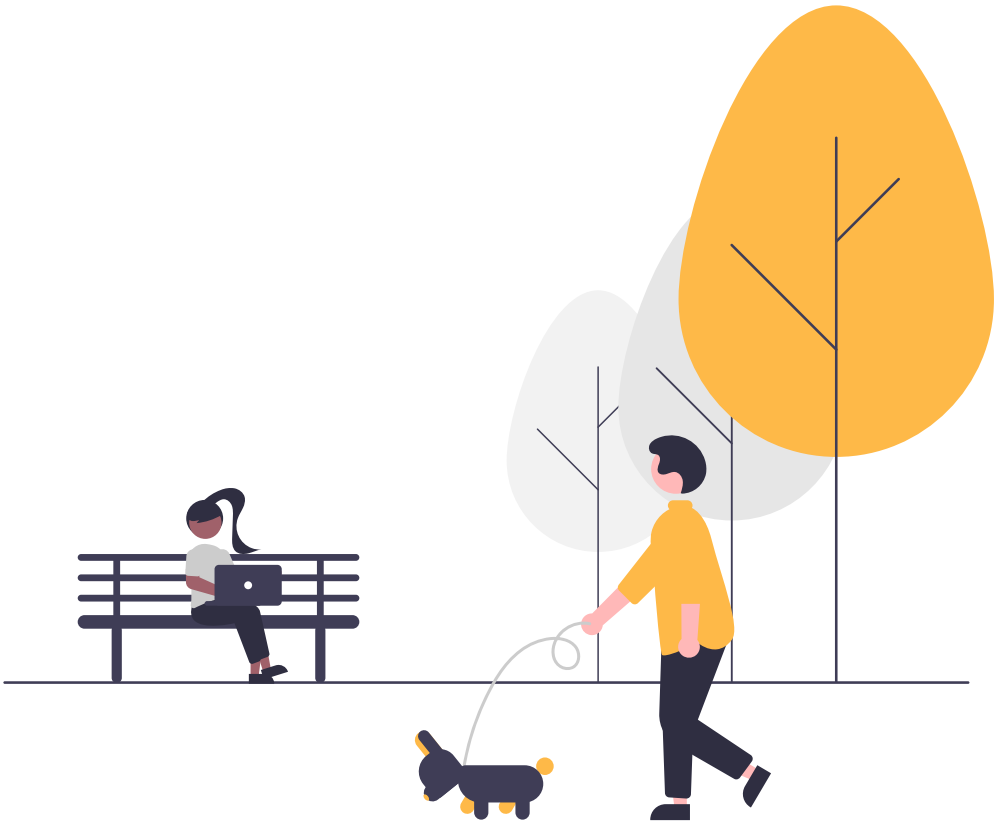

PÔLE TRAVAIL ADAPTÉ

EFFECTIFS AU 31/12/2023

- ESAT : 442 personnes accompagnées et 132 salariés pour 98 ETP.
- EA : 57 salariés dont 4 encadrants.

Poursuite de la **Reconnaissance des acquis de l'expérience** (RAE) avec l'association « Différent et Compétent Poitou-Charentes » : 28 travailleurs diplômés en 2023.

Plan de transformation des ESAT, déclinaison règlementaire et appréhension de ces évolutions au sein du pôle.

Finalisation du travail collectif, autour de la **formalisation de la stratégie commerciale** des établissements et de l'Entreprise Adaptée.

Poursuite du déploiement du dispositif « **Un avenir après le travail** » avec la mise en place sur chaque ESAT de réunion d'information collective avec les travailleurs concernés.

Passage à un agrément unique pour l'ensemble des établissements du pôle (hors EA) avec la **mise en place de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses** (EPRD) qui se substitue au budget prévisionnel.

L'**Etat Réalise des Recettes et des Dépenses** (ERRD) permet d'évaluer la conformité des dépenses par rapport aux prévisions et remplace le compte administratif (CA).

Signature d'une convention entre le Pôle Travail Adapté et CAP EMPLOI en octobre 2023 pour accorder délégation aux ESAT et EA pour la signature de Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

La dénomination des ESATs change au 01/01/2024 : **Etablissement et Service d'Accompagnement (~~Aide~~) par le Travail**.

ACTIONS VISANT L'INCLUSION :

- **Duoday** : large participation à la journée Duoday dans le cadre de la Semaine Pour l'Emploi des Travailleurs en situation d'Handicap. 75 personnes ont été mobilisées pour réaliser une journée hors ESAT.
- **Prestations individuelles ou collectives** en entreprises : **152 travailleurs** en bénéficient.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2024 :

- Suivi du CPOM 2022-2026 avec l'ARS.
- Préparation aux Evaluations qui se dérouleront au second trimestre 2025.
- Engagement d'un audit économique, financier et des processus (réalisé par l'organisme GESAT) en vue de compléter l'évaluation de l'activité commerciale réalisée en 2023.

AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS :

EA MA CAMPAGNE :

- Un Investissement soutenu à hauteur de 50 % par la région Nouvelle Aquitaine dans la ligne éco-blisters pour pérenniser notre marché avec CORTECO.
- Démarrage des travaux de rénovation du site à la suite de l'achat réalisé en 2022 (enrobés extérieurs, luminaires).
- Changement de direction de l'EA en Octobre 2023 avec l'arrivée de Mme Laetitia LEGRAND.

ESAT DE FONTGRAVE :

- Le niveau d'activité de Fongrave est revenu en 2023 au niveau des années pré-covid.
- Les ateliers de sous-traitance ont été les plus impactés, tandis que les activités de services (espaces verts, entretien des locaux) ont connu une activité soutenue, voire croissante.
- Renforcement des moyens de production pour diversifier les activités hors les murs à la rencontre d'une clientèle élargie.
- Ouverture du « comptoir » pour accueillir le grand public : point relais UPS, achat des nichoirs.

ESAT DE MAGNAC :

- Visite de l'ESAT par Mme La Préfète de la Charente en février 2023 dans le cadre de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.
- Remise des diplômes RAE et médailles du travail.
- Départ définitif d'un travailleur en fin d'année 2023 de l'ESAT pour la société SODIPORC en CDI.
- En 2024 l'objectif est de rechercher de nouveaux clients et rendre le site « Fabridalle » davantage visible, renforcer l'activité de l'Esat Image Arts Graphiques (EIAG).
- Embauche d'une Educatrice Spécialisée en contrat d'apprentissage à la fondation John BOST en septembre 2023.
- Arrivée en octobre 2023 du nouveau directeur de l'ESAT de MAGNAC.

ESAT DE SAINT-CLAUD :

- Poursuite des investissements, travaux et achats pour l'amélioration des conditions d'accueil et de travail : climatisation du self, nouveaux matériels en espaces verts, blanchisserie et sous-traitance.

ESAT DE LA FAYE :

- Renforcement du poste d'agent technique par le doublement de l'ETP.
- Installation de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques et équipement de l'ESAT avec un Berlingo électrique.
- Nouvelle mise à disposition en entreprise (Mairie Puyréaux).

ESAT D'YVIERS :

- Accompagnement au développement de l'autonomie de déplacement, aide à l'activation du Compte de formation des travailleurs pour une aide financières, partenariat avec ECF.
- Achat d'une voiturette Electrique.
- Démarrage de l'activité entretien des locaux en mai 2023 (8 travailleurs).
- Des travaux Importants travaux de maintenance sur les machines en ferronnerie et sur les organes de prévention et de gestion du risque incendie.
- La réalisation d'une étude relative au projet restauration.

PLATEFORME EMPLOI ACCOMPAGNÉ :

- 74 personnes accompagnées sur l'ensemble du départ de la Charente en 2023 et 18 en liste d'attente pour un agrément de 74 places.
- 4 Conseillers Emploi Accompagné appuyés par le chef de service et l'agent administratif à mi-temps.

RAPPORT DE GESTION

TOTAL DES CHARGES 2023

- **51 MILLIONS D'EUROS (49 MILLIONS D'EUROS EN 2022)**

Siège **5 %**

Pôle enfance **22 %**

Pôle travail adapté **33 %**

Pôle habitats et vie sociale **40 %**

RÉSULTATS 2023

RÉSULTAT GLOBAL (À AFFECTER)

1,98 millions d'euros
(1,4 millions d'euros en 2022)

RÉSULTAT SOUS CONTRÔLE DES FINANCEURS

1,65 millions d'euros

RÉSULTAT ASSOCIATIF

336 000 euros

Valorisation du résultat : Compensation des déficits, trésorerie, investissements, mesures sociales (primes, contribution CSE)

ACTIFS 2023

Immobilisations (bâtiment, machines, logiciels...)
19,3M€

54M€ ACTIF NET (52,70M€ EN 2022)

Stock et créances
4M€

Trésorerie
31M€

ACTION ASSOCIATIVE

Des parents et amis bénévoles qui agissent au bénéfice des personnes accompagnées

LES RESSOURCES DE L'ACTION ASSOCIATIVE

- OPÉRATION BRIOCHES : affiche un bénéfice de 8 800€ contre 3795€ en 2022. Cette spectaculaire progression a été rendue possible grâce au partenariat conclu avec LIDL.
- CAMPAGNE DE NOËL : avec un bénéfice de 1 686€ en 2023, poursuit sa baisse : 2100€ en 2022, 2381€ en 2021. Une nouvelle formule sera expérimentée en 2024.
- Utilisation partielle de la subvention du Crédit Mutuel versée fin 2022 (initiation à la sculpture, partenariat avec Ecole d'Art d'Angoulême) : pour rappel 11 592€.
- Reconduction de la subvention de 10 000€ votée par le Conseil d'Administration, destinée à financer les sorties et autres évènements organisés par l'Action Associative.
- Reconduction de la subvention votée par le CA destinée à financer l'emploi d'une assistante 3 demi-journées par semaine.

LES ACTIONS MENÉES AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR L'ASSOCIATION.

- Reprise du traditionnel repas dansant en fin d'année.
- De nombreuses sorties ont été organisées le week-end pour les personnes accueillies et leurs familles : Foot, Laser Games, Bowling, équitation en avril et juillet, journée au Futuroscope, spectacles (humour, Mary Poppins, Farfadets).
- Un Arbre de Noël réunissant les enfants accueillis par les établissements et services de l'ADAPEI a été organisé en fin d'année. « Captain Parad » a réjoui petits et grands.
- Poursuite des ventes de pâtisseries Bijou qui rencontrent toujours un vif succès.
- L'Action Associative s'est lancée dans un soutien actif (financier et aide à l'organisation de représentations) à la Compagnie des Farfadets.

NOTE D'ORIENTATION

NOS PRIORITES POUR 2024/2025

Nous devons faire vivre la **solidarité** au niveau :

• **Territorial :** pour cela, nous devons intensifier notre positionnement vis-à-vis des autres associations du médico-social, du sanitaire pour créer des partenariats constructifs. Nous devons faire vivre notre « association d'associations » ECOH qui a pour vocation de porter des projets collectifs concernant l'ensemble du Territoire charentais. Nous devons continuer à élargir également nos partenariats avec les entreprises, les acteurs culturels, avec nos interlocuteurs institutionnels et politiques.
• **National :** nous sommes de plus en plus confrontés à une complexité opérationnelle. Nous ne pouvons l'affronter qu'ensemble. Une nécessaire évolution organisationnelle semble s'imposer à nous tant au niveau national que local. Nous devons avoir le courage de structurer, simplifier et aller vers un autre modèle du « VIVRE ENSEMBLE ».

La **solidarité** vis-à-vis des familles et des proches est un défi prioritaire. Nous devons les soutenir dans la recherche d'une vie de famille « ordinaire » au destin singulier. L'aide aux Aidants, c'est apporter un relais dans le quotidien. Nous n'oublions pas qu'il y a des familles qui attendent une place pendant des années et qui sont dans un état d'épuisement total. + 50000 solutions innovantes ont été annoncées, c'est un premier pas. L'ADAPEI Charente, à son niveau, engage une réflexion sur l'accompagnement en périscolaire, l'aide au répit…. Gardons en mémoire cette statistique affligeante : 95 % des parents appréhendent l'avenir de leur enfant lorsqu'ils ne seront plus là ! Alors, préparons ensemble **l'après**.

La dynamique d'**autoreprésentation** est à soutenir dans toutes nos structures. Mais, nous devons également permettre aux personnes en situation de handicap de faire entendre leur voix à tous les niveaux de la société, en tant que citoyens à part entière. Le « changement de regard » de la société sur les personnes en situation de handicap intellectuel prend du temps. A nous de les aider à être reconnues en tant que Personne et non plus comme « Handicapé »! A nous de valoriser nos actions à tous les niveaux ! La **communication** a toute sa place dans cette valorisation.

L'habitat inclusif est un autre enjeu prioritaire pour 2024/2025. Nous devons pouvoir offrir un chez soi aux personnes en situation de handicap ainsi qu'un accompagnement adapté quel que soit leur âge et leur situation (travailleur, en couple…). La commission « Habitat » doit être réactivée et porteuse de solutions multiples. Une **réflexion** sur notre politique financière s'impose dans le contexte sociétal actuel. La création d'un fonds de dotation est-elle la réponse adaptée aux enjeux auxquels l'association est confrontée ? A l'habitat inclusif par exemple ?

Tous ces objectifs ne peuvent être atteints sans les professionnels qui s'épuisent à combler les manques dus à des politiques incertaines. La transition inclusive est synonyme d'évolution des postures professionnelles et un changement dans les manières de penser et de travailler, d'accompagner les personnes, de construire les projets. Nous sommes conscients de ces profonds changements et bien décidés à accompagner les salariés dans ces nouvelles pratiques ainsi que dans les évaluations de nos établissements.

Nos orientations pour 2024 et pour les années à venir sont nombreuses et peuvent être appelées à évoluer selon les politiques publiques engagées. Mais, nous avons un enjeu essentiel qui combine toutes ces orientations : **réussir la transition inclusive** pour permettre à tous d'accéder à une société qui garantit le respect des droits, la liberté des choix et l'égalité des voix. Nous voulons que chaque personne puisse mettre en œuvre son projet de vie et accéder à la vie de la Cité. Et ce n'est que **tous ensemble** que nous pourrons réussir. Nous avons besoin de tous ! Chacun peut jouer un rôle pour construire une société réellement inclusive !

Je terminerai en remerciant les Personnes accompagnées pour leur confiance, les Professionnels quelle que soit leur activité au sein de l'ADAPEI Charente. La bienveillance, l'empathie, le dévouement sont toujours présents. On ne fait pas ces métiers par hasard ! Je tiens à souligner également l'investissement des bénévoles et administrateurs qui portent la parole des parents mais sont aussi acteurs de la vie de nos établissements.,. Sans vous tous rien ne serait possible !

« *Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis* »
Antoine de Saint-Exupéry

Adapei Charente

ADAPEI Charente

25 rue Chabernaud

16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

–

contact@adapei16.asso.fr

adapei-charente.fr

05 45 68 51 97